

# A L'Auvergne en ACTES



## Penser demain

En mars 2009, l'Auvergne accomplissait sa révolution numérique en devenant la première région

d'Europe couverte à 100 % par le haut débit. Aujourd'hui, alors que l'Internet prend chaque jour plus de place dans nos communications quotidiennes, devenant le lien incontournable entre les entreprises comme entre les individus, il est urgent d'accompagner ce mouvement le plus rapidement et le plus efficacement possible en favorisant le déploiement du Très Haut Débit, notamment via la fibre optique.

Agir dès maintenant, c'est miser sur la chance que peut apporter cette nouvelle technologie à chacun de nos territoires au lieu de s'exposer à une fracture numérique qui serait pour nous un désastre économique, social et culturel.

De la même manière que le chemin de fer a permis d'ouvrir des horizons nouveaux au XIX<sup>ème</sup> siècle, le Très Haut Débit pourra redonner à tous, sans restrictions, les mêmes opportunités de développement. Il est donc temps de penser demain et de prendre le wagon de tête du train de l'histoire.

**René Souchon,**

*Président de la Région Auvergne*

## Très Haut Débit : la Région bâtit l'avenir

### La fibre optique, c'est...

#### ... la vitesse de la lumière

Il suffit d'un signal lumineux injecté dans ce fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, pour que soient transportées de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière, sur plusieurs centaines voire milliers de kilomètres. Soit une rapidité de transmission jusqu'à cinq fois supérieure au réseau en cuivre de l'ADSL. Cette technologie, déjà utilisée depuis plus de vingt ans entre les grandes agglomérations, est enfin rendue accessible aux entreprises comme aux particuliers.

#### ... des débits d'informations plus élevés et de meilleure qualité

La fibre optique permet d'acheminer des débits d'informations cent fois plus élevés que le cuivre. Elle transporte des données sur de très longues distances et quelle que soit la localisation du logement ou de l'entreprise et garantit également une meilleure qualité de la transmission.



# L'Auvergne cultive son avance numérique



Dès 2005, la Région Auvergne se préoccupait de résorber les zones blanches non desservies par l'Internet Haut Débit. En moins de quatre ans, elle est devenue la première région d'Europe à afficher 100 % de Haut Débit partout.

## Des besoins grandissants

Aujourd'hui, le chantier n'est pour autant pas achevé. Cette technologie innovante, passionnante et en même temps devenue si banale dans nos quotidiens, continue son avancée frénétique. Nos besoins vont chaque jour grandissant : dans le monde de l'entreprise, la visioconférence se banalise, les échanges d'informations doivent se faire en temps réel, au moyen de fichiers de plus en plus lourds expédiés via le réseau, le télétravail et les télécentres se multiplient... Côté services, l'e-administration est devenue une réalité. Les points Visio-public® mis en place par la Région Auvergne dès 2008 dans de nombreuses zones rurales illustrent cette nécessité de maintenir en contact immédiat les services et les habitants. L'éducation, la formation, la recherche ou la santé sont autant de secteurs qui s'affranchissent de plus en plus de la notion de distance. À la

maison, la télévision haute définition et bientôt en trois dimensions, la vidéo à la demande font partie des usages de plus en plus "gourmands" en débit d'informations.

On chiffre à 50 ou 60 % l'augmentation des besoins en capacité des réseaux chaque année, qui passent à 300 % pour les réseaux mobiles, en raison de l'essor des "smartphones"...

## Un « guichet unique »

Ce « front commun » doit parvenir à faire converger les initiatives publiques et privées pour atteindre la meilleure efficacité, à un coût étudié pour chacun des partenaires. Accompagnant cette dynamique, la création d'un « guichet unique régional » sera un plus aux yeux des opérateurs privés : ceux-ci ont clairement indiqué qu'ils investiraient plus volontiers sur les territoires proposant un guichet unique régional de commande-livraison-exploitation-SAV, garant d'une simplification sur les plans administratifs et techniques. L'enjeu est donc d'acheminer le Très Haut Débit chez tous les habitants de la région Auvergne grâce à un Réseau d'Initiative Publique, en articulation avec ceux du secteur privé.

## L'ADSL ne suffit plus

Or, pour tous ces nouveaux usages, la fibre optique doit prendre le relais. A titre d'exemple, pour les particuliers, elle permet de bénéficier des offres multiservices, dites "triple-play", avec une meilleure qualité et un plus grand confort. Télécharger un film via une offre de vidéo à la demande ne prend que quelques secondes contre plusieurs minutes avec une connexion ADSL. Déposer des photos sur un site prend même cent fois moins de temps. Et sa grande capacité de transport des débits permet des usages simultanés en toute tranquillité au sein d'un même foyer.

Pour que les entreprises restent compétitives et se développent, pour que les territoires auvergnats restent attractifs et que les zones rurales ne soient pas laissées pour compte dans cette course au progrès, il est urgent de se mobiliser...

## Objectif : 100 % de la France couverte par le Très Haut Débit en 2025

Dans le cadre du grand emprunt lancé par l'Etat, 4,5 milliards d'euros seront alloués au développement de l'économie numérique en France. Sur les deux milliards consacrés au déploiement des réseaux à très haut débit via un fonds pour la société numérique, un milliard d'euros sera réservé aux territoires les moins denses. L'objectif est qu'en 2025, 100 % des foyers français aient accès à l'Internet à très haut débit, avec un palier à 70 % atteint dès 2020.



# Une expérimentation à Issoire : plus de 850 foyers en Très Haut Débit



Choisie comme territoire expérimental par l'Etat, la Région Auvergne va permettre, dès mai prochain, de raccorder progressivement 850 foyers issoiriens au Très Haut Débit, via la fibre optique. Un premier pas décisif dans la recherche d'un modèle technico-économique digne d'être généralisé.

En juin 2010, l'Etat lançait le Programme national Très Haut Débit. Y était annoncée la réalisation de cinq projets pilotes pour le déploiement de l'accès au Très Haut Débit via la « fibre optique à l'abonné » ou FttH dans les zones moyennement denses. L'ambition : recueillir les « bonnes pratiques » concernant le déploiement des futurs Réseaux d'Initiatives Publiques (RIP) en complément de ceux des opérateurs privés.

La Région Auvergne et ses partenaires ne pouvaient que se porter candidats à cette expérimentation. C'était pour eux l'occasion de valider, en direct avec les opérateurs, les hypothèses techniques, économiques et juridiques élaborées dans le cadre du Schéma d'Aménagement Numérique régional.

Issoire a été proposée comme terrain d'expérimentation selon plusieurs critères : une présence de la fibre optique le long de l'A75,

un taux de lignes éligibles au triple-play multipostes de seulement 46 % (contre 64 % au plan régional), une densité moyenne et un relatif éloignement par rapport à une grande agglomération pour cette commune où aucun opérateur privé n'avait déclaré envisager un déploiement dans les dix ans à venir.

Finalement sélectionnée, la Région Auvergne a lancé fin 2010 ce projet qui doit se terminer en juin 2011 et qui porte sur l'installation du Très Haut Débit par fibre optique dans plus de 850 foyers du quartier Est d'Issoire.

Quatre fournisseurs d'accès à Internet se sont engagés à y participer : Bouygues Télécom, Iliad Free, Orange et SFR. Ils vont ensemble jeter les bases du déploiement futur du Très Haut Débit dans toute la France : quelle architecture technique utiliser pour le déploiement d'un réseau optique mutualisé ?

Dans quelles conditions, notamment financières, pourront être acquis les droits d'utilisation de ce réseau ? Comment mettre en œuvre la commande, la livraison, la facturation, le service après vente d'une telle prestation ? etc. Verdict fin 2011.

**Mars 2011 :** Démarrage à Issoire des travaux de déploiement d'infrastructures permettant d'amener la fibre optique jusqu'à l'abonné.

**Mai 2011 :** Les premières offres Très Haut Débit devraient être commercialisables à Issoire.

## Une montée en puissance technique et géographique

En matière de Très Haut Débit, la Région Auvergne a décidé de privilégier une approche pragmatique et raisonnable : priorité est clairement donnée à la fibre optique, mais sans exclure des technologies de transition moins onéreuses, telles la montée en débit DSL (liaison sur ligne d'abonné) ou radio, avec possibilité de compléter avec la technologie par satellite.

Aucune intervention spécifique ne sera programmée par la collectivité dans les huit communes où les opérateurs ont déclaré envisager un déploiement du Très Haut Débit : Moulins, Montluçon, Vichy, Clermont-Ferrand, Courmon-d'Auvergne, Chamalières, Le Puy-en-Velay et Aurillac. Ainsi, investissements privés et investissements publics seront complémentaires. La couverture du territoire se fera en revanche en ciblant en priorité les zones où le triple-play est le plus faible, et ce afin de sans cesse résorber la fracture numérique.

## Collectivités locales : Profiter de travaux pour anticiper

La Région Auvergne va mettre en place un Schéma d'ingénierie FttH, destiné à « dessiner » le réseau « FttH pour tous » dans sa capillarité, afin que les maîtres d'ouvrages puissent s'y référer.

Lors de travaux, les collectivités sont effectivement incitées à analyser les opportunités de pose préventive de fourreaux destinés à la fibre optique. La pose systématique est vivement conseillée sur des opérations d'une longueur significative (150 mètres en agglomération, 1000 mètres hors agglomération), à moins que des fourreaux de l'opérateur France Telecom n'existent sur place et soient disponibles (non saturés par le cuivre) ou qu'un autre opérateur envisage d'en poser.

En effet, la mutualisation des travaux sur les infrastructures peut permettre de faire des économies substantielles - 80% des coûts de déploiement de la fibre optique relève du génie civil - voire procurer des gains à la collectivité grâce à la location des fourreaux qu'elle a fait installer.

Le Craig (Centre régional auvergnat de l'information géographique) met en place un guichet via Internet pour permettre aux collectivités de déclarer leurs travaux d'aménagement programmés sur les infrastructures de réseaux, consulter les travaux déclarés par département et/ou commune, par type de travaux, par date de programmation, et accéder aux préconisations techniques.

**Renseignements :** CRAIG - tél. : 04 73 98 70 32 ou [contact@craig.fr](mailto:contact@craig.fr) - Site Internet : [www.craig.fr](http://www.craig.fr)





**FttH :** Fiber to the Home ou fibre optique à l'abonné. Cette technologie correspond au déploiement de la fibre optique sur l'intégralité du réseau, jusque dans les logements des utilisateurs. Elle se distingue d'autres types de déploiement qui combinent l'utilisation de la fibre optique avec des réseaux en câble ou en cuivre.

**Triple play multi-postes :** Ce néologisme dérive du terme anglais de triple play utilisé au baseball. C'est une offre commerciale dans laquelle un opérateur Internet propose à ses abonnés un ensemble de trois services dans le cadre d'un contrat unique : l'accès à l'Internet à haut voire très haut débit, la téléphonie fixe et la télévision (par ADSL ou par câble) avec parfois des services de vidéo à la demande.

## Le THD en France et dans le reste du monde

Grâce au dynamisme des opérateurs privés et à l'implication des collectivités dans les réseaux d'initiative publique, ses 21 millions d'abonnés place la France dans le peloton de tête des pays européens en matière de haut débit fixe, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni, mais devant l'Espagne et l'Italie. Toutefois, elle est distancée sur le terrain du Très Haut Débit : seulement au 10<sup>ème</sup> rang mondial, selon une étude de juin 2010. Avec ses 308 200 abonnés, elle était bien loin derrière le Japon, qui tient la corde avec plus de 17 millions d'abonnés, la Corée du Sud et les Etats-Unis (5,7 millions d'abonnés) et même l'Italie qui avait enregistré 325 000 abonnés.

Le Japon s'est posé en précurseur, misant sur le Très Haut Débit il y a dix ans et prévoyant une couverture de 100 % de son territoire en 2015, dix ans avant la France. Même l'Australie, dotée de conditions démographiques plus défavorables que celles de la France, va investir 30 milliards d'euros pour équiper 93 % de sa population de Très Haut Débit par fibre optique. Ce projet ambitieux permettra la création de 25 000 emplois.

## Une technologie qui nous concerne tous

L'impact d'une généralisation du Très Haut Débit sur tout le territoire auvergnat serait considérable : près de 90 zones d'activités, soit 2 300 à 2 700 entreprises, 200 à 250 sites d'enseignement, 50 à 80 établissements de santé, 115 à 130 sites administratifs seraient concernés. Quant aux lignes des particuliers, elles deviendraient toutes éligibles aux bouquets Internet/téléphone/télévision, dont sont encore privées près d'une ligne sur quatre aujourd'hui.

Rappelons que les Technologies de l'information et de la communication sont impliquées dans 80 % des processus d'innovation des entreprises, que l'économie numérique peut être créatrice d'emploi (plus 17 % en Caroline du Nord où 35 % des ménages sont déjà des télétravailleurs et 12 % ont l'intention de le devenir à court terme), qu'elle peut contribuer au développement durable (moins 17 % de consommation d'énergie dans les bâtiments et moins 27 % d'émission de carbone liée aux transports).

## Les grandes dates du numérique en Auvergne

**Décembre 2005 :** Une « Convention en vue de la résorption des zones blanches, non desservies en haut débit » est adoptée par la Région Auvergne et les quatre conseils généraux, avec le soutien de l'Etat et de l'Europe.

**Juin 2006 :** Les premiers points Visio-Public<sup>®</sup> sont installés en différents lieux en Auvergne. Ils permettent aux citoyens un contact direct avec Pôle Emploi, CAF, URSAFF, CPAM, CRAM, MSA...

**Octobre 2007 :** Un partenariat « Auvergne Haut Débit » est signé entre la Région Auvergne et l'opérateur France Télécom.

**Juillet 2008 :** Le Schéma du Très Haut Débit est adopté.

**Mars 2009 :** L'Auvergne devient la première région d'Europe 100% Haut Débit.

**Septembre 2010 :** Tous les lycées de la région possèdent un environnement numérique de travail, sorte de « bureau virtuel » destiné aux élèves et à leur famille, aux enseignants et aux établissements scolaires.

Directeur de la publication : René Souchon - Responsable de la rédaction : François Kuss - Rédaction : Anne Ferrier  
Crédits photographiques : Jérôme Pallé - PVP / Région Auvergne - Istock - Mise en pages : Turbulences.

## LA RÉGION AUVERGNE À VOTRE SERVICE

Hôtel de Région - 13/15 avenue de Fontmaure - BP 60 - 63402 CHAMALIERES CEDEX  
Tél. : 04 73 31 85 85 - Fax : 04 73 36 73 45 - [www.auvergne.eu](http://www.auvergne.eu)



Facebook.com/RegionAuvergne



Twitter.com/RegionAuvergne



Dailymotion.com/RegionAuvergne

